L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN 28 OCTOBRE 1850

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83 rue de Chartres,
Journal Officiel de l'Etat, du Conseil [illegible], du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 28 OCTOBRE.

MORT DE JOHN McDONOUGH.—M. McDonough, le millionnaire excentrique de notre ville, est mort samedi, à la suite d'une violente attaque de choléra morbus. M. McDonough était âgé de 72 ans; la singularité de sa vie, ses habitudes et sa vigueur apparente semblaient lui promettre une plus longue existence. La tombe s'est soudainement ouverte devant lui et a englouti sa vie sans lui donner le temps de se préparer au voyage mystérieux que nous devons tous accomplir.

M. McDonough a amassé une fortune immense; fortune qu'il est presque impossible d'estimer. Certains la portent à huit millions, d'autres au-delà; la liquidation pourra seule éclairer ce sujet, car lorsqu'on arrive à des sommes aussi considérables on s'égare facilement. M. McDonough était un homme d'argent dans toute l'acception du mot. Il a passé sa vie dans un égoïsme solitaire et dans la contemplation de richesses dont il n'a jamais distrait la plus légère partie en faveur de l'infortune. Il est mort! et pas un cœur reconnaissant ne viendra verser une larme de regret sur son tombeau, pas un ami ne conservera son souvenir. On dit, cependant, que M. McDonough a légué la plus grande partie de sa fortune aux institutions charitables d'Amérique. Expiation tardive, d'une vie consacrée toute entière à l'amour exclusif de l'argent!

TESTAMENT DE M. McDONOUGH.—Samedi, après-midi, M. C. Roselius s'est présenté devant le juge Buchanan, de la Cinquième Cour de District, et a informé son honneur, que feu M. McDonough avait laissé un testament olographe qui était déposé, soit à la Banque de l'Union, de la Louisiane ou de l'Etat [illegible] en [illegible] Louisiane. M. [illegible] de la Cour, sommant le caissier de l'une des institutions ci-dessus, qui aurait le testament en sa possession, de le présenter en Cour lundi matin à 10 heures. L'ordre a été donné à cet effet. M. Roselius a déclaré en outre, que d'après ce que lui avait dit le défunt, il était fondé à croire qu'il était désigné comme l'un de ses exécuteurs testamentaires.

On pense que le testament en question est déposé à la Banque de l'Union; dans ce cas, il sera ouvert ce matin, à la 5e Cour de District. Jusque là la curiosité publique n'a été aussi vivement excitée; chacun dispose à sa façon de cette immense fortune, mais les bruits qui courent relativement à certains legs ne peuvent être fondés sur rien de positif. Enfin, aujourd'hui le mystère sera dévoilé et nous connaîtrons les destinées de cette fortune de Monte-Christo.

M. McDonough a été enterré hier après-midi, sur sa propriété, à Alger, dans un caveau qu'il avait fait construire dans ce but.

Le Miroir de New-York, journal indépendant, fait ressortir avec beaucoup de force la conduite coupable des fanatiques du Nord qui résistent à l'exécution du bill réglementant le mode d'arrestation et d'extradition des esclaves fugitifs. Il dit avec beaucoup de raison que [illegible] anti-nationale, anti-patriotique [illegible] criminelle au point de vue de l'ordre public [illegible] la Constitution [illegible] et au point de vue de l'intérêt [illegible].

Nous avons la conviction que la masse de la population du Nord déjouera leurs coupables tentatives.

On lit dans le journal de Madison, La.:

Nous avons eu des gelées blanches, samedi, dimanche et lundi matin (19, 20 et 21 courant) mais la récolte n'a pas souffert. La température est excessivement froide et l'on craint une forte gelée avant peu de jours. Le coton, en retard, s'ouvre très bien; nos planteurs espèrent faire une aussi bonne récolte que leurs voisins des bords du Mississipi; si les gelées n'arrivent pas avant le mois de novembre, plusieurs d'entre eux ramasseront une balle par acre.

REVUE DU NOUVEAU MONDE.—Nous voyons avec un profond regret que cette charmante publication a cessé de paraître. M. Régis de Trobriand, l'éditeur, adresse lui-même ses adieux à ses abonnés en leur faisant remarquer, qu'il n'est point en *banqueroute, mais qu'il ferme tout honnêtement boutique pour cessation de commerce.*

L'existence d'une publication littéraire française, en Amérique, est aujourd'hui une question encore à résoudre. Ni le talent, ni la bonne volonté, n'ont pu en faire survivre aucune au-delà d'une année. La *Revue du Nouveau Monde* à New-York, comme la *Violette* à la Nouvelle-Orléans, n'ont atteint cette longue vie sans faire des sacrifices pécuniaires des Editeurs.

STEAMSHIP PACIFIC.—Ce magnifique steamer partira ce matin à huit heures pour Chagres touchant à la Havane. Le *Pacific* est un magnifique modèle d'architecture navale, et son capitaine est à la fois un homme du monde et un parfait marin. Nous apprenons qu'un grand nombre de passagers doivent partir à bord de ce steamship.

WASHINGTON, 18 octobre.—M. Balestier, agent des Etats-Unis en Cochinchine et Siam, a publié, sans autorisation, dans les journaux de la Chine du mois de juillet dernier, les instructions qu'il avait reçues du ministère, chose défendue par ce gouvernement. Il n'a réussi dans aucune des missions dont il était chargé.

PENNSYLVANIE.—Les whigs ont probablement gagné un membre pour le Congrès dans le vingt-troisième district. Les retours de tous les comtés, un seul excepté, sont faits, et Walker whig a une majorité de deux cent cinquante-neuf voix. Si ce candidat l'emporte, la représentation de cet Etat sera des natorze démocrates et dix whigs.

Nous apprenons que *La Parodi*, élève de la célèbre *Pasta*, devait partir de Liverpool pour New-York le 16 courant, à bord du *Pacific*. La Parodi doit débuter dans le théâtre d'Astor Place, aussitôt après son arrivée à New-York.

TEMPÊTE DANS LES ALLEGHANYS.—Pittsburg, 17 octobre.—Une tempête effroyable a eu lieu la nuit dernière dans les Alleghanys. Toute une rangée de maisons a éprouvé de grands dommages, les volets et les contrevents ont été enlevés par le vent et les meubles des appartements brisés. L'église du Dr Swift a été frappée par la foudre, mais le paratonnerre l'a préservée. La façade d'une maison en bois a été enlevée, et les propriétaires sont restés couchés dans leurs lits exposés aux intempéries de cette effroyable nuit.

LYNCHÉ.—Nous traduisons du *Louisville Journal* du 12 [illegible]:

Le steamer *Fleetwood* avait recueilli à son bord les passagers du steamer naufragé *Kate Fleming*. Au nombre de ces malheureux, se trouvait un matelot gravement blessé, qui sans demander permission à ses camarades du *Fleetwood*, fut se coucher dans le lit de l'un d'eux. Plus tard le titulaire du dit lit ayant fini son quart et trouvant son cadre occupé par un étranger, se mit en fureur et l'en arracha en le frappant. Enfin le malade, déposé à Portland où il habite, informa ses amis du traitement dont il avait été l'objet; ceux-ci furieux de ce trait d'inhumanité se rendirent en foule à bord du Fleetwood, arrêté à ce moment aux écluses, s'emparèrent du matelot, qui leur fut désigné, le déshabillèrent et, après l'avoir trempé dans du goudron et roulé dans la plume, lui rendirent sa liberté.

Quelque soit la justice du châtiment infligé, il est toujours à regretter de voir des hommes oublier le respect qui est dû à la loi et rétrograder vers la barbarie en se livrant à des excès que notre civilisation repousse avec horreur.

Le *New-York Sun* estime que le New-Jersey a envoyé à New-York, du 12 août au 12 octobre, 1,308,500 paniers de pêches, et qu'il a fallu treize steamboats presque continuellement employés à les transporter du lieu de la récolte à celui de la vente.

Pourquoi ne sommes-nous pas plus près du New-Jersey, diront sans doute les gourmands?

Le second concert de Jenny Lind a eu lieu le 18 à Philadelphie. Les prix de places ont varié de 5 à 7 piastres.

NOUVELLES IMPORTANTES D'HAÏTI.—Des nouvelles de Port-au-Prince du 20 courant annoncent que les hostilités vont recommencer entre les Haïtiens et les Dominicains. L'armistice entre Soulouque et les Dominicains devait expirer le 30, et l'empereur noir rassemblait son armée pour recommencer la guerre. Si notre gouvernement n'intervient, les Haïtiens feront un massacre des Dominicains. La guerre doit commencer un mois après l'expiration de l'armistice et nos agents commerciaux n'ont pas l'autorité d'intervenir.

George T. Davis a été choisi par la convention whig du Massachusetts comme candidat au Congrès.

M. Brown, le drogman américain à Constantinople, qui accompagne l'envoyé turc aux Etats-Unis, dit que le marché d'esclaves circassiens est fort actif à Constantinople; et que les prix varient de $600 à $10,000.

LA RUSSIE—SUPERFICIE—POPULATION.—Le géographe Reden donne les faits suivants, sur le puissant empire de Russie:

Les provinces d'Europe,	99,489	mille carrés	
La Sibérie et autres provinces d'Asie,	242,535	"	"
Les provinces Russes de l'Allemagne,	17,500	"	"
Formant une superficie totale de	359,524	"	"

Ce vaste territoire est habité par 65,000,000 d'âmes, dont 50,000 sont esclaves et 4,400,000 polonais.

En 1763 la population était de		20,000,000
En 1782	" "	26,000,000
En 1835	" "	55,000,000

Dans la Russie d'Europe, la moyenne de la population est de 609 par mille carré; dans le gouvernement d'Archangel elle n'est que de 16.

A l'égard de la religion les Russes se divisent comme suit: rite grec, 50,552,000; catholiques romains, 6,700,000; protestants, 3,000,000; juifs, 1,600,000; mahométans, 570,000.

Il se publie en Russie 154 journaux ou ouvrages périodiques, savoir: 108 en langue russe, 29 en [illegible] français, 1 en italien, [illegible] polonais, et 3 en une autre langue.

CHRONIQUE LOCALE.

ADJUDICATIONS MUNICIPALES.—Aujourd'hui à midi, son honneur le Maire adjugera au rabais le contrat pour le pavage en blocs de granit des rues [illegible], Condé, Chartres et Royale. Les paiements seront effectués ponctuellement et nous espérons voir un nombre de compétiteurs se présenter pour cette entreprise.

NOUVELLES DE L'INDE.

Le Nizam a livré, le 20 juillet, un combat décisif au Nabab rebelle d'Ellichepoure, dont la petite armée a été mise en déroute, laissant près de 200 morts sur le champ de bataille. Ce succès permettra au Nizam d'imposer au Nabab vaincu une redevance plus forte que celle qui a donné lieu à la rébellion, ou d'affermer le district à un compétiteur plus riche et payant mieux, ce qui est de la plus haute importance dans un royaume sérieusement menacé de s'éteindre, faute d'argent. Le général Frazer, résident anglais près la cour du Nizam, se félicite de n'avoir pas fait intervenir son contingent dans une lutte où il n'avait rien à gagner, l'Angleterre étant assez sûre de son avenir dans le Deccan par la seule, mais inévitable action de ses créances hypothécaires, que le Nizam ne parviendra jamais à rembourser.

Le village d'Alipore, situé aux portes mêmes de Calcutta, a été le théâtre d'une autre lutte qu'on regarde, avec raison, comme un outrage accablant pour le caractère d'une nation civilisée. Quelques soldats de la garnison avaient ameuté les villageois par des insultes brutales faites sans motif à des femmes honnêtes de l'endroit. Poursuivis à coups de pierre et de bambous, ces individus allèrent réclamer du renfort auprès de leurs camarades, qui arrivèrent bientôt en armes, au nombre de 500, commandés, à ce que l'on suppose, par quelque officier indigent qui s'intéressait aux bonnes fortunes de ses soldats.

Les scènes qui se passèrent alors sont au-dessus de toute description. Les maisons furent renversées ou livrées aux flammes; tous les habitants qu'on rencontrait furent frappés de la manière la plus cruelle, sans distinction d'âge et de sexe, les femmes les plus respectables et même les jeunes filles furent traitées comme dans une ville ennemie prise d'assaut; enfin, au nombre des morts qui jonchèrent le village, il se trouva, pour la honte de l'humanité, une jeune femme avancée en grossesse, qu'un soldat avait traversée d'un coup de baïonnette, ne pouvant la déshonorer autrement! Cette fête de Cannibales dura trois heures, jusqu'au moment où un magistrat, M. Elliott, informé de ce qui passait, accourut sur les lieux, et arrêta, non sans peine, la continuation de cet affreux désordre. Une enquête a été immédiatement ordonnée par le gouverneur de Calcutta; mais vous verrez qu'elle n'aboutira à rien, comme toutes les enquêtes qui ont pour objet les agents connus ou cachés de la force publique.

Quand on voit les soldats de la Compagnie se livrer à des excès aussi coupables, on comprend mieux la rigueur des châtiments que la discipline militaire de l'Inde leur inflige. Ainsi, par exemple, on écrit d'Allahabad qu'une jeune recrue, qui n'avait jamais eu la moindre indisposition, et passait pour un des hommes les plus forts de son régiment, mourut quelques heures après avoir reçu cinquante coups de fouet. La punition est terrible comme on le voit; mais les exploits de ses camarades, à Alipore, nous font croire qu'il l'avait bien méritée.

On persiste à dire que les Sikes avaient réellement formé un complot ayant pour but la délivrance des Sidars, confinés dans la forteresse d'Allahabad, et que la commission d'enquête a découvert une correspondance entre les prisonniers et l'ancienne Maharani de Lahore, réfugiée actuellement dans le Népaul. Est-ce là un prétexte pour rendre plus dure la captivité des généraux Sikes? Est-ce une découverte réelle? Impossible, pour le moment, de trancher la question.

Les eaux du Gange ont encore été troublées par l'explosion nocturne d'une flottille de six bateaux chargés de poudre: mais cet accident n'est pas, à beaucoup près, comparable à celui de Bénarès, car les maisons de Tchoupra, où les bateaux étaient à l'ancre, n'en ont presque pas souffert, et on ne sache pas que personne ait péri. Les renseignements recueillis sur les particularités du sinistre ne permettent pas de douter qu'il ne soit dû à la malveillance de quelque cipaye faisant partie du convoi, ce qui prouve une fois de plus que, pour de pareilles expéditions, on ne peut se fier qu'à des Européens.

FAITS DIVERS.

—Aujourd'hui la fièvre du public pour les ascensions aérostatiques semble avoir passé dans le cerveau des inventeurs. Tout le monde connaît déjà le système de M. Petin, qui demande la bagatelle de 200,000 fr pour essayer de donner une direction aux aérostats. Dans ce moment, nous avons, en outre, sous les yeux un mémoire adressé à l'Académie des sciences, et dont l'auteur, M. le comte Vanceslas Jablonowski, croit avoir trouvé à son tour la clef du problème. Il ne s'agirait, suivant lui, que de faire aspirer l'air par l'avant et le rejeter par l'arrière dans toute la hauteur et toute la largeur de l'enveloppe même du gaz. Son moteur est un soufflet. Le ballon ne serait par conséquent, comme il le dit, que le corps même d'une vis aérienne, pareille dans sa nature, quoique différente de forme, à une vis hydraulique d'Archimède. Un des avantages de ce système, que nous mentionnons sans prétendre l'apprécier, serait l'économie du prix de revient, que l'inventeur n'évalue pas au double de celui des ballons ordinaires.

—Deux délégués de la population maronite du Liban sont arrivés à Paris; ils viennent, au nom de leurs compatriotes, demander au gouvernement français une concession de terres en Algérie.

Le steamer anglais le *Superb*, se rendant de Jersey et Guernesey à St-Malo, s'est jeté, le 25 septembre, sur un rocher et s'est totalement perdu. Sur quarante passagers environ qui se trouvaient à bord, huit ont péri, ainsi que trois hommes de l'équipage. Le reste des naufragés a été recueilli par le cotre *Jupiter*.

—Par le temps de canards californiens qui court, dit le *Courrier du Nord*, le fait que nous allons raconter pourrait fort bien passer pour une mystification, si nous ne nous empressions de le mettre sous la protection immédiate d'un nom très célèbre. M. Dumas, ministre de l'agriculture et du commerce, visitant, il y a quelques jours, les houillères de la compagnie d'Anzin à Denain, découvrit non pas précisément encore une mine de diamants, mais un diamant brut enchâssé dans une pierre extraite avec la houille. M. Dumas a, nous assure-t-on, constaté d'une manière précise la réalité de sa découverte; la pierre précieuse est de première qualité, et a, par parenthèse, fort bien coupé les glaces de la voiture du ministre.

Pour dire toute la vérité, le savant chimiste n'attache pas une très grande importance à ce fait isolé et accidentel; mais les chercheurs d'or du pays n'en ont pas moins bâti sur sa trouvaille les plus magnifiques espérances. Si, disent-ils, M. Dumas trouve un diamant dans la première pierre qui lui tombe sous la main, pourquoi beaucoup d'autres pierres de même espèce et de même origine n'en renfermeraient-elles pas aussi? Là-dessus les têtes se montent, les projets se forment; on prétend même qu'une société, déjà constituée, va acheter à la compagnie d'Anzin toutes les pierres qui sortiront à l'avenir de ses fosses de Denain.

—Avant de quitter Paris, l'ambassadeur du Népaul a envoyé à la célèbre Lola Montès une magnifique robe en drap d'or. Lola Montès, dit un journal, est la seule femme en France et en Angleterre avec laquelle le prince Jung-Bahadour ait pu s'entretenir dans la langue de son pays, et le charme qu'il y trouvait était fort grand. Il a été question un instant du départ pour le Népaul de la comtesse de Mansfeld. Mais après une guerre de trois ans avec l'Angleterre, Jung-Bahadour signa au nom du sultan, son cousin, un traité avec la Grande Bretagne, par lequel il était défendu à tout Européen de s'introduire sous aucun prétexte dans l'empire du Népaul.

Les sujets anglais ne sont pas même exempts de cette clause, que le prince indien regrette bien vivement, car il aurait emmené plus de deux cents personnes pour porter dans son pays les lumières et la civilisation européenne.

Quant à Lola-Montès personnellement, le gouvernement anglais aurait craint qu'elle n'eût dans le Népaul le succès qu'elle a eu en Bavière.

—La section de l'Académie des beaux arts de l'Institut de France s'est réunie pour juger le concours de peinture.

Le premier grand prix a été décerné à M. Baudry, élève de M. Drolling; le deuxième premier grand prix à M. Bouguereau, élève de M. Picot; le premier deuxième grand prix à M. Bin, élève de M. Cogniet; le deuxième second grand prix à M. Maillot, élève de M. Drolling.

—Le docteur Scoresby, qui s'est livré à de courageuses recherches sur l'état des vagues de l'Atlantique, donne les moyennes suivantes: la hauteur est généralement de 43 pieds, la distance moyenne entre chaque vague est de 559 pieds, et celle d'un sommet de vagues à l'autre de 600 pieds. L'intervalle de temps entre chaque lame est de 16 secondes et sa vitesse est de 32 milles 1/2 par heure.

—Une découverte importante pour les dames est l'application de l'aimant aux [illegible] des corsets. Déjà M. Arago en a entretenu l'Académie, et M. le docteur V. Masson a rédigé une notice scientifique qui constate les guérisons obtenues.

FEUILLETON.

Hermione Sénéchal,

PAR M. PAUL FERNEY.

XIV.

LAMBIN NE CONNAIT PLUS D'OBSTACLES.

Lambin, qui, depuis quelques minutes, assistait du corridor à la scène qui se passait, à l'intérieur, entre Virginie et Apollon Pichard, ouvrit tout à coup la porte à grand bruit.

—Et moi donc! s'écria-t-il d'une voix formidable en s'adressant à Virginie et en enveloppant tout d'abord l'opiniâtre adorateur d'un regard rempli d'une farouche colère; moi, Lambin, est-ce que je ne suis pas là pour vous protéger, pour obtenir raison des insolents qui vous feraient insulte?

La jeune fille, toute tremblante d'effroi, fit de loin et dans la pensée de le calmer, un geste de supplication à son protecteur inattendu; mais celui-ci n'en tint aucun compte.

—Ah! c'est vous, Lambin! dit familièrement et en se levant le vieux propriétaire à son ancien locataire.

—Oui, c'est moi, Pichard, répliqua-t-il en lui rendant fièrement familiarité pour familiarité.

Puis saisissant le bras de l'obstiné visiteur, il le fit pirouetter sur lui-même de manière à se trouver face à face avec lui. Croisant alors ses bras sur sa poitrine et toisant avec dédain le vert-galant,

—A nous deux! dit-il avec une expression menaçante.

—Que signifie cette violence? s'écria Pichard en reculant de trois pas.

—Ce que cela signifie? répliqua le Tragique avec une fureur concentrée; mais tu ne comprends donc pas, vieux gredin, que si tu avais vingt années de moins, vingt fois déjà je t'aurais assommé, écrasé, pulvérisé!

—Lambin! répéta Virginie avec l'accent de la prière.

—Eh quoi! de connivence avec une exécrable mégère, tu as l'audace de poursuivre jusque chez elle la plus honnête des femmes, de l'insulter par des propositions dégradantes, de la soumettre à ses ordres et à son mépris; tu as la lâcheté de vouloir lui imposer l'infamie de tes offres et l'odieux de ta présence par la force, et tu te figures que je ne vais pas te corriger! Détrompe-toi! Nous avons d'ailleurs à régler ensemble un vieux compte. Tu vas solder du même coup et les méfaits passés et ton insolence d'aujourd'hui. Oui, je vais faire un exemple de ta personne. Il ne sera pas dit qu'un tas de misérables de ton espèce tenteront toujours impunément de corrompre et d'avilir les filles dont nous faisons nos femmes, nous, et qui sont nos sœurs. Il ne sera pas dit que quand, nous autres pauvres diables, nous parvenons à peine, à force de travail, à faire vivre médiocrement et honorablement nos femmes, nos filles, nos mères; il ne sera pas dit qu'il suffira à certains podagres de la sorte d'ouvrir seulement leur coffre fort pour nous voler l'amour des unes, l'honneur des autres. Non, mille fois non!

En cet état d'exaspération et de révolte consciencieuse, le brave garçon était vraiment éloquent. Pichard paraissait confondu. Virginie restait pensive comme son émotion.

—Au vieux roué de coulisses pour varier ses plaisirs aux vices, tu viens traîner tes vices chez une honnête femme! poursuivit Lambin du même ton de colère. Eh bien, tu vas savoir ce qu'il coûte, quand on a pour but la mort, de faire fausse route dans le bien! Tu vas recevoir une petite leçon dont tu te souviendras.

—Mais, mon Dieu! mon Dieu! s'écria-t-il d'un accent désespéré,—par faire à un cacochyme de la sorte! Si je souffle sur toi, tu vas tomber à la renverse, vieille ruine, vieux désastre, vieux reste que tu es! Voyons, si tu n'as pas un fils, tu as bien un neveu, un cousin, un filleul, quelqu'un de plus jeune que toi, à qui tu laisseras ta fortune. Eh bien, fais-lui donc gagner son héritage en me faisant l'héritier. Où est-il? Parle. Son nom, sa demeure, dis-les-moi, et tu veux que je t'épargne! Tu ne réponds pas! Allons, allons, je suis à bout de patience: à genoux! et commence par demander pardon à la digne femme que tu as offensée!

—A quel titre et de quel droit m'interpellez-vous de la sorte?

—A titre d'honnête homme et du droit du plus fort, droit sacré quand on s'en autorise comme moi, dans la circonstance, pour protéger la faiblesse, droit méprisable quand on en use comme tu en usais tout à l'heure. Allons, à genoux!

—Moi, obéir à cette humiliante injonction! Vous êtes fou!

—Je le fut, et sur-le-champ!

—Jamais! s'écria Pichard, auquel l'orgueil blessé et la présence d'une femme aimée inspiraient une sorte de courage, le courage de la honte.

—Alors tu vas sortir d'ici par la fenêtre.

—Vous oseriez porter la main sur moi?

—Attends un peu! je vais mettre des gants! dit-il avec une expression tout à la fois menaçante et dérisoire.

Prompt comme l'éclair, il ouvrit la porte, puis la haute fenêtre de plain-pied du corridor, et rentrant aussitôt,

—Pour la dernière fois veux-tu faire des excuses?

—Non, je ne céderai pas à la contrainte.

Pichard n'avait point achevé de prononcer ce refus chevaleresque que déjà Lambin s'était saisi des bras du récalcitrant, et par un brusque mouvement les avait en quelque sorte collés à ses hanches, afin de paralyser sa défense. Il l'enleva de terre et imposa à son corps, ainsi privé d'équilibre, une position quasi horizontale, le soulevant comme il eût fait d'une échelle. En trois enjambées et étreignant son fardeau de deux poings vigoureux, il gagna le corridor. Alors et avec la même vivacité d'action, avec la même agilité et la même aisance, il fit franchir la fenêtre au vieux séducteur et le tint suspendu dans le vide, sans que celui-ci, ainsi pris à l'improviste, confondu de tant d'audace, effrayé de tant de force, étourdi enfin et comme anéanti, eût fait un geste de résistance, prononcé un mot ni jeté un cri.

—Grâce, grâce, Lambin! répétait de l'intérieur Virginie, à tout instant, d'une voix tremblante et suppliante.

Cette épreuve dura moins d'une seconde. Le Tragique ayant prouvé à son adversaire qu'il était de taille à réaliser ses menaces, et craignant d'ailleurs d'attirer l'attention des voisins et des passants, le Tragique tira aussitôt Pichard de l'espace et le remit sur pieds dans le corridor, sur les dalles duquel s'affaissa le vieux coureur d'aventures.

—Quand je te disais que tu te mettrais à genoux! lui dit Lambin avec une sombre et ironique expression.

—Nous nous reverrons, répliqua Pichard aussitôt qu'il fut revenu de son saisissement et en se relevant. Vous entendrez parler de moi! ajouta-t-il d'une voix menaçante et en se dirigeant vers l'escalier.

—Je me moque de tes menaces, dit Lambin en le retenant par le bras au moment où il allait descendre les premiers degrés de l'escalier. Attaque-toi à moi, Lambin, par tous les moyens que tu voudras. Je ne crains rien de toi ni des tiens. Je suis bon pour vous répondre à tous. Mais comme tu es un sournois et que tu as de l'argent au service de tes mauvais desseins, tu pourrais très bien, en restant personnellement à l'écart, jouer, par voie indirecte, quelque méchant tour à la pauvre femme qui, pourtant, depuis un quart d'heure, tu l'entends, demande grâce pour toi. Il me faut donc une garantie contre les sourdes inspirations de ton ressentiment; il me faut un gage de sécurité pour elle. A ce titre, j'ai bien envie de prendre une de tes oreilles. Mais non, je veux être bon prince. Tiens, je jette tout simplement mon dévolu sur ta perruque.

Au même instant, il décoiffa Pichard, lui enleva sa perruque et lui remit aussitôt sur la tête son chapeau, en donnant sur le haut de la forme un léger coup de main qui opéra ce que les gamins appellent un renfoncement.

—Ecoute-moi bien, ajouta Lambin en agitant son trophée, si tu bronches, si de tes faits et paroles il résulte la moindre contrariété pour Virginie, cette superbe perruque, je la mettrai en loterie: loterie populaire à un sou le billet, et j'en ferai imprimer,—nom du propriétaire en tête, histoire de la perruque en marge, *fac simile* du gros lot au revers,—j'en ferai imprimer des milliers de billets, que moi, Lambin, je distribuerai gratis à tes amis et connaissances, que moi, toujours le même Lambin qui te parle, j'irai, chaque soir, jeter à profusion dans toute la salle, du haut du paradis de l'Opéra-Comique. J'en ferai même des envois dans les départements. Partout où tu iras, l'image coloriée de ta perruque te suivra, te poursuivra, te persécutera. Ma loterie deviendra ton cauchemar. Te voilà prévenu. Maintenant tu peux décamper, ajouta-t-il en lui rendant sa liberté d'action.

Apollon Pichard, plein de confusion, écumant de rage, maugréant et jurant, descendit précipitamment l'escalier et gagna en toute hâte la place voisine des voitures, où il put enfin cacher dans un fiacre le désordre de sa toilette et se remettre de sa chaude alarme.

En rentrant chez sa voisine, Lambin eut à subir, de sa part, un véritable assaut de reproches. Lui, si fier et si emporté tout à l'heure vis-à-vis de Pichard, ces reproches de la jeune fille, il les écoutait timidement et d'un air confus. Son cœur se partageait entre les regrets d'avoir attiré une offense et causé un chagrin à Virginie, et la joie de la voir sortie de son mutisme et de l'entendre enfin parler. Le brave garçon s'excusait de son mieux et s'efforçait de donner à leur entretien une autre direction. Dans une touchante pensée de sollicitude, il cherchait à amener peu à peu la pauvre abandonnée à lui confier ses projets futurs, à lui révéler le secret de sa longue et douloureuse méditation.

Pendant quelques instants, il se tint silencieux, à cheval sur une chaise, les deux coudes appuyés sur le dossier du siège et comprimant sa tête dans ses mains. En cette situation, il contemplait la jeune fille et subissait, depuis une heure, le feu de ses reproches sans y répondre, préférant de beaucoup, à se justifier, céder au doux enivrement que lui causait le son de cette voix bien-aimée.

C'était un dimanche, on se le rappelle. Ce jour-là, l'aspect de la ville, la disposition apparente de la généralité des habitants, la force d'une coutume traditionnelle, tout inspire la pensée du repos et de la distraction, même aux plus laborieux et aux plus affligés. Le crépuscule enveloppait l'horizon de sa mélancolique obscurité. On était enfin à cette heure transitoire où déjà le jour n'est plus et où la nuit ne s'est pas faite encore.

Enfin, Lambin fit un effort pour répondre à Virginie.

—Voyons, dit-il, vous m'avez assez grondé! Il faut, à présent, pour me prouver que vous ne me gardez pas rancune, il faut accepter mon bras, sortir et vous promener avec moi. Le voulez-vous?

—Vous n'y songez pas, Lambin.

—Pourquoi non! Vous n'êtes pas sortie depuis longtemps: l'exercice vous fera du bien.

—Que penseraient de moi ceux qui me verraient ainsi à votre bras?

—Parmi ceux qui nous connaissent, personne ne penserait à mal. Quant aux autres, aux inconnus, ils ne nous donneraient aucune attention.

—Et si le hasard nous faisait rencontrer Jules?

—Eh bien?

—Il pourrait supposer peut-être que j'ai pris mon parti de son abandon, et je ne veux pas qu'il croie cela.

—Si vous le voulez, nous monterons en voiture et nous irons conduire au loin, à la campagne. De cette façon, nous serons garantis contre toute rencontre. Acceptez, je vous en prie. Une bonne course à travers champs, cela vous distraira.

—Merci, Lambin, merci. Je ne veux pas me distraire.

—Il n'est pourtant pas possible que vous ayez l'idée de vivre à tout jamais renfermée entre les quatre murs de cette chambre!

—Je ne pouvais m'appuyer dignement que sur le bras de Jules; celui-là me manquant, je ne dois pas en accepter d'autre. J'aurai le courage de mon malheur.

—Mon Dieu, je respecte vos scrupules, vos susceptibilités; cependant je ne puis m'empêcher de les trouver exagérés. On dirait, à en juger par vos paroles et votre manière d'être, on dirait que vous vous plaisez dans le chagrin.

—Je suis une triste compagne pour vous, mon pauvre Lambin. Mon amitié vous est lourde à porter, je le comprends.

—Par exemple! Voulez-vous bien ne pas dire de ces choses-là! Non, non, je suis heureux, entendez-vous, très heureux et très fier aussi d'être votre ami. Si je cherche à vous distraire de votre peine, ce n'est pas pour moi, non, c'est pour vous, pour vous seule, quoique, sans mentir, je souffre de votre souffrance autant et plus peut-être que vous-même. Si vous saviez, quand je vous vois si triste, si renfermée en vous, si vous saviez ce qui se passe en moi! Par instant, je perds le sentiment et la raison, je deviens inerte et fou. D'autres fois, j'imagine, pour vous les approprier et en souffrir sympathiquement moi-même, j'imagine des douleurs raffinées, des tortures impossibles, des supplices sans nom. Enfin les maux qui vous éprouvent, si cruels soient-ils, je les aggrave encore par la pensée.

—C'est impossible! vous ne pouvez pas imaginer tout ce que je souffre!

—Si, si, allez, je le devine bien, je le sens bien!

—Non, vous ne pouvez pas savoir quelle est cette douleur d'aimer de toute son âme qui ne nous aime plus!

—Si, si, je le sais! dit-il d'une voix profondément altérée. C'est une horrible douleur; mais il en est une plus poignante encore: c'est d'aimer de toute son âme aussi qui en aime un autre! ajouta-t-il avec une saisissante expression de passion contenue et de souffrance concentrée.

Virginie, vivement émue, lui tendit la main en manière d'excuse et de consolation.

—Lambin, mon fidèle ami, pardonnez-moi. Le malheur rend égoïste et cruel, lui dit-elle d'une voix sympathique.

Le brave garçon comprima dans les siennes, avec une chaleureuse cordialité, la main que lui abandonnait la jeune fille, puis cédant à l'expansion et enhardi par la demi-obscurité qui les enveloppait, cette main bien-aimée, pour la première fois, il la porta à ses lèvres et y déposa un baiser ardent.

Après un moment de silence, Lambin se leva et fit avec agitation quelques tours dans la chambre.

—Combien il est regrettable, s'écria-t-il tout à coup, que l'on ne puisse pas, entourés de témoins honorables, de ses parents et amis, aller devant un magistrat s'unir solennellement comme frère et sœur, ainsi qu'on le fait pour être mari et femme! Je pourrais alors, à titre de frère, vous protéger plus efficacement, vous produire partout avec moi, avouer hautement devant tous mes sentiments pour vous. Mais dans le singulier monde où nous vivons, il n'est guère possible de se dire l'ami d'une femme sans s'exposer à la calomnie; on ne peut lui témoigner ouvertement son amitié qu'en risquant d'attacher sa bonne renommée. N'est-ce pas stupide? Pour avoir le droit de la servir et de l'aimer ostensiblement, il faut absolument être son mari. C'est une monstruosité, car, enfin, l'amour conjugal n'est pas le seul sentiment que l'on ait dans le cœur. Dieu merci! Pourquoi donc se condamner conventionnellement les uns et autres à l'hypocrisie ou à user ses forces et sa vie même à lutter contre les élans naturels et les plus généreuses inspirations de l'âme?

—Oui, Lambin, je le pense comme vous: les lois et les conventions du monde où nous vivons sont parfois bien iniques. Que leur joug soit salutaire et protecteur pour la généralité, il faut le croire, puisque la généralité s'y soumet. Mais il n'en est pas moins vrai que, dans certains cas exceptionnels, ce joug pèse sur nous autres femmes d'un poids trop rigoureux pour être équitable. Ainsi, moi, par exemple, parce que j'ai été indignement trompée, lâchement trahie, je suis à jamais perdue dans l'opinion de ce monde rigide, et condamnée à l'isolement pour toujours.

—Non, non, pas pour toujours, dit-il avec une intention consolatrice.

—Pensez-vous donc que je puisse me marier jamais?

—Mon Dieu, pourquoi pas? Le temps console des plus grands maux. Vous oublierez.

—On n'aime qu'une fois!

—Bah! ce sont les gens qui ont aimé trente six fois qui disent cela.

—Quel honnête homme, à présent, consentirait à me donner son nom! dit-elle d'une voix sourde et tremblante qui accusait en elle le sentiment profond de sa situation.

—Est-ce que tous les jours on ne voit pas des veuves se remarier? objecta timidement Lambin.

—Oui; mais je ne suis pas veuve, moi!—Si j'en venais un jour à aimer quelqu'un, je consentirais d'autant moins à l'épouser que je l'aimerais. Pour tout au monde, je ne voudrais point, étant à son bras, l'exposer au ridicule et m'exposer moi-même à la honte d'une rencontre avec l'homme que j'aurais aimé avant lui. Non, non; ne fût-ce que par respect de moi-même, mon âme doit se fermer désormais à toute émotion de tendresse. Et d'ailleurs, un sentiment contraire le remplit à présent tout entier: le sentiment de la vengeance.

—Vous voulez vous venger?

—Oui, je le veux! je ne verrai pas le lâche qui s'est joué de mon amour, de mon dévouement, de mon honneur, donner à une autre son nom qui devait m'appartenir! Je ne le verrai pas entourer cette autre de respects, commander pour elle la considération à autrui, et, par cela même, m'infliger à moi une flétrissure irréparable! me vouer, sans retour possible, à la honte et au mépris! Non, je ne laisserai pas se consommer une telle iniquité sans en tirer vengeance, dussé-je acheter cette satisfaction légitime au prix de ma vie!

—Se venger, c'est très bien. Mais il ne suffit pas d'en avoir le courage et la volonté, il faut encore en avoir la force et les moyens.

—La force, je la trouverai dans la conscience de mon bon droit, dans le sentiment de mon malheur. Quant aux moyens, Dieu m'inspirera!

—Le ressentiment vous aveugle, chère voisine, et vous présumez trop de vous. Pour venger dignement une digne femme comme vous, il faut, il faut absolument le bras d'un homme.

—Puisque je suis seule en ce monde, puisque je n'ai pas un frère, pas un parent à qui confier la défense de mon honneur, il faut bien que moi-même je me charge de le défendre et de le venger!

—Et moi donc! dit-il avec la double expression d'un reproche affectueux et d'un profond dévouement.

—Vous!

—Ecoutez-moi.

La nuit était venue. Virginie, assise et placée dans l'encoignure de la fenêtre, soutenait dans une de ses mains son front brûlant et tourmenté. Lambin se tenait debout, adossé contre la cheminée. L'obscurité s'étant faite peu à peu, les ayant entourés progressivement, il s'en suivait que si leurs yeux ne pouvaient plus se rencontrer, ni rien percevoir autour d'eux, les jeunes gens néanmoins se devinaient, se présentaient toujours l'un l'autre, et ne cessaient pas, en quelque sorte, de se voir à l'aide de cette seconde vue dont les rayons sympathiques ont leur foyer dans le cœur. Ainsi enveloppés d'ombre, ils cédaient à l'épanchement avec plus d'effusion et communiquaient ensemble plus intimement qu'ils ne l'eussent fait à la clarté du jour. Pour se produire, il faut aux émotions les plus délicates et les plus subtiles de l'âme, comme aux fleurs sensitives pour ouvrir leur calice, il faut la protection de la nuit.

Lambin se recueillit durant un moment; puis, d'une voix lente et altérée qui accusait la violence des efforts qu'il faisait sur lui-même pour s'exprimer, il s'adressa à Virginie.

—Depuis longtemps, depuis bien longtemps, j'ai dans le cœur un secret qui l'oppresse; ce secret, je veux vous le confier. Depuis quelques jours, mon esprit est assiégé par de vagues projets auxquels je veux aussi vous initier. La circonstance est solennelle pour vous, Virginie; c'est pourquoi je me décide à vous faire ces aveux. Le moment en est favorable aussi, car si vous pouviez me voir et si j'avais à soutenir l'action de votre regard, il me serait impossible de parler. Prêtez-moi donc une indulgente attention, car je suis inhabile à exprimer ce que j'éprouve et ce que je pense. Je vais produire mes sentiments et mes idées dans tout leur désordre.

—Parlez, mon ami, je vous écoute.

—Je vous aime, Virginie, vous le savez. Mais ce que vous ignorez, c'est que je ne vous aime pas seulement comme un frère, comme un ami, c'est que je vous aime encore comme le plus tendre des amants, comme le plus jaloux des maris, et même comme le plus respectueux des enfants; oui, Virginie, comme un enfant; oui, je vous aime aussi comme j'aurais aimé ma mère! s'écria-t-il avec un accent parti du plus profond de son âme et sans pouvoir retenir quelques larmes à cette pieuse invocation. Mon amour pour vous comprend tous les sentiments qui vivifient le cœur. Je vous aime de toutes les facultés de mon âme, et je vous aime encore de toutes les aptitudes de ma raison, car chacun de mes sentiments pour vous se peut expliquer par une de vos qualités ou par une de vos vertus. Si vous saviez que de belles et nombreuses raisons je trouve en vous de vous aimer à la folie! Aussi, je vous aime d'un amour absolu, exclusif: je n'aime que vous seul au monde.

—Ah! que vous êtes bonne, et merci mille fois de m'écouter ainsi vous répéter que je vous aime!

Il passa son mouchoir sur ses yeux et reprit:

—Après cet aveu, il n'est pas une parole, venant de moi, qui puisse prendre à vos yeux un caractère blessant ou seulement éveiller vos susceptibilités. Il faut donc me permettre de vous dire que moi, Lambin, si modeste que soit ma condition, je me tiens néanmoins pour l'égal des plus honorables, et que je suis, sur les choses qui relèvent de l'honneur, aussi exigeant et délicat que soient fondés à l'être les plus susceptibles. Pour des millions, je vous l'affirme, pour un empire, je n'épouserais pas une femme qui, par coquetterie, par désir de mener la vie joyeuse, par paresse, par laisser-aller naturel et oubli d'elle-même, aurait pris un amant au lieu d'un mari.

Mais vous, est-ce que vous n'avez pas dû vous croire mariée? Est-ce que vous n'avez pas toujours mené la vie d'une honnête femme? Est-ce que vous n'avez pas vécu seulement de votre travail? Est-ce que depuis deux ans vous avez pris un seul plaisir, une seule distraction? Est-ce que c'est votre faute si vous avez été lâchement trompée? Est-ce que vous n'êtes pas la plus vaillante, la plus digne et la meilleure des enfants du bon Dieu?—Eh bien! si vous voulez vous efforcer d'oublier et me laisser espérer que, si vous réussissez, avec l'aide du temps, à arracher de votre cœur le sentiment qui le désole, vous ne dédaignerez pas d'accepter la protection de mon nom,—ce n'est pas une condition que je vous fais au moins!—Eh bien! de cette promesse, de cette espérance, de cet engagement conditionnel, je me ferai un titre et m'en autoriserai pour considérer votre cause comme ma cause personnelle. Je vous jure alors sur mon bonheur que vous ne tarderez pas être vengée.

—Vous, mon ami, vous me vengeriez!

—Sur-le-champ et d'une manière éclatante!

—Comment!

—C'est mon affaire. Vous ne me croyez pas capable, à coup sûr, d'user de moyens honteux.

Après une pause, donnée sans doute à l'hésitation, la pauvre abandonnée répondit d'une voix lente et sourdement accentuée, à celui qui s'offrait à elle comme vengeur:

—Eh bien, mon ami, cette promesse que vous me demandez, je vous la dois, cet engagement conditionnel, si, dans l'avenir et dignement pour tous deux, je puis y satisfaire, je le tiendrai. De ce jour, je me mets sous votre protection. Vengez-moi, vengez-moi! acheva-t-elle avec la plus sombre et la plus énergique expression.

Lambin, dans une extrême agitation, s'approcha de Virginie, s'agenouilla devant elle et couvrit ses mains de baisers. Puis, se relevant,

—Adieu! s'écria-t-il tout rayonnant de joie. Demain, vous serez vengée ou je serai mort! ajouta-t-il en s'éloignant d'un ton plein de menace et de résolution.

—Lambin! s'écria à son tour, comme pour le retenir, la jeune fille, aussi troublée par ces dernières paroles qu'effrayée par l'accent dont il les avait prononcées.

Mais le Tragique était déjà loin.

PAUL FERNEY.

(*A continuer.*)

Vente par catalogue de marchandises de saison et couvertes

☞ F. H. Petitpain vendra aujourd'hui, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, 60 balles couvertes françaises de Granier, et plus de 100 colis marchandises de saison, à laquelle vente l'attention des acheteurs est appelée.

Décédé d'une congestion cérébrale, hier soir à 9 heures 1/4, REMY S. DE LA CALLEJA, âgé de 24 ans et demi. Ses amis, le Département des Pompiers, et les I. O. O. F. sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cet après-midi à 4 heures, de sa dernière demeure, No 312, rue Claiborne, entre le Chemin du Bayou et la rue de l'Esplanade.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 26 OCTOBRE 1850.

Le marché au coton continue à être très-stable, et il s'est fait des ventes au total de 2,000 balles, à des prix en plein.

Environ 80 boucauts de sucre ont été achetés aux taux de 5½ @ 5¾ cts, et 175 barils de mélasse à 28 cts le gallon, ce qui donne une hausse dans les prix.

Le marché à la farine est languissant, et il n'a été fait que 800 barils à des prix en baisse. Environ 1,200 sacs de maïs ont été vendus à 60 cts le boisseau.

Un mouvement a eu lieu aujourd'hui dans le porc salé—1,200 barils mess ont changé de mains à $11 la plus grande partie, mais à la clôture il valait $11 12½. Il ne s'est rien fait d'important dans les autres descriptions de provisions.

Le whiskey rectifié se vend en petites quantités de 27½ @ 28 cts le gallon.

Le change est lourd. Nous cotons Sterling, 107½ @ 108½—Paris, 5f 37½ @ 5f 27½—Traites sur New York, à 60 jours, 2¼ @ 2½ pour cent d'escompte—Chèques ½ @ 1 pour cent d'escompte.

Il n'y a rien eu dans le fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Palmetto, Smith, pr Galveston.
Steamship Pacific, Jarvis, pr la Havane.
Goelette Josephine, Valverde, pr Mobile.
H L Scranton, Wood, pr Brazos.
Nyle, Snyder, pr Chagres.

—ARRIVÉS SAMEDI.—

Navire Maid of Orleans, Dennis, de New-York.
Barque Elizabeth, Jones, de Baltimore.
Goelette E S Leiper, Harrison, de Corpus Christi.

—STEAMERS.—

Gen Taylor, Trinidad, de Donaldsonville.
Gipsey Cre, de Bayou Sara.
Anna, Johnson, des Opelousas.
Oregon, Hiern, de Mobile.
Pacific, Fitham, de St Louis.
New World, Stein, de Cincinnati.

—ARRIVÉS HIER.—

Navire Jersey, Day, de New-York.

—STEAMBOATS.—

Patrick Henry, Landry, de Bâton-Rouge.
St James, Hyde, de Donaldsonville.
Texas, Claiborne, d'Alexandrie.
Amazonia, McBride, de St Louis.
Griffin Yeatman, Williamson, de St Louis.

Au bas du fleuve et montant:
Deux navires—noms inconnus.

—MEMORANDA.—

New-York, 18 octobre—Expédié navire Toronto, Parker, pr la Nlle-Orléans.

PORTS ETRANGERS.

Liverpool, 23 sept—Arrivée Action, High, de la N Orléans; 29, Maine, Freeman, do; 30, Chesca, Wise, do; 1er oct Sarah Bridge, Baker, do; parti, 9 oct Captain, McIntosh, & Chatham, Venner, do; 3, Jas Pennell, Fullerton, do.

A la hauteur de Liverpool, 4 oct—Lapland, de la N-Orléans.

Havre, 2 oct—Parti, Medomak, Rich, pr la N-Orléans; chargeant, Lemuel Dyer, Sagory, partant le 15 oct; Pyramid, Henderson, le 5; Holyoke, Paine, sous peu.

Marseille—Chargeant, Aurelia, Anderson, partant le 30 sept pr la N-Orléans.

Bordeaux—Chargeant Oscar, Labory, pr la N-Orléans le 1er oct; Joshua, Brighton, Bartlett, 19; Wabash, Barnes, même jour; Mount Washington, Stone, tous pr la Nlle-Orléans—Arrivé, 16 septembre, Ferdinand, Bartlett, de la N Orléans.

Royan, 25 sept—Mis en mer, navire Caroline & Emma, pr la N-Orléans.

Arrivé à Elsinore, 23 sept—Enterprise, Matson, de la N-Orléans.

Arrivé à Brême, 23—Uhland, Weather, de la N-Orléans.

Arrivé à Beaumaris, 27—Helena, Southerland, de Liverpool, et part. le 21 oct pr la N Orléans.

Arrivé à Gibraltar, 19 sept—Francisco, Carano, de la N Orléans, et expédié pr Marseille; Expédié, 17, Clarissa, Dyer, de Malaga, pr la Nlle Orléans.

Arrivé à Gênes, 25 sept—Silenzio, Antola, de la N-Orléans; Cesare, Gandolfo, do.

Arrivé à la Rochelle, 23—Shannon, Eldridge, de la N Orléans.

Arrivé à Trieste, 20—Robert A Parker, Morton, de la N Orléans.

Arrivé à Messine, 23 sept—brick Hope, Pierce, de la N Orléans.

Arrivé à Livourne, 29—Sharon, Merryman, de la N-Orléans.

Arrivé à Tarragone, 20—navire Harley, de la N-Orléans via Vigo.

Liverpool, 3 oct—Parti, Thomas, Stiffens; pr Malaga et la N-Orléans; expédié, Lady Constable, pr la N Orléans.

Arrivé à Malaga, 21 sept—goelette Mary F Lotterloh, Somers, de Cadix pr la N-Orléans.

Newport, 16 sept—Parti, Sachem, Woodbury pr la N Orléans.

Bristol, 9 oct—Expédié, Bell Rock, Pendleton, pr la N-Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]
Asia, pour New York.....................le 12 Octobre
Pacific, pour New-York...................le 16 Octobre
[D'AMERIQUE.]
Asia, de New-York.......................le 6 Novembre
Pacific, de New-York....................le 2 Novembre

BRANDY.

153 QUARTS pipe Jh. Godard;
8 demi do Castillon 1815;
7 do do Lagrange 1825;
6 do do do 1838;
5 do do A. Seignette 1815,
10 octaves, 17 demi do do 1825;
17 demi, 40 1/4, 30 8mes St-Charles;
13 demi, 26 1/4, 34 8mes A. Seignette;
93 quarts do Lafontaine;
20 octaves do J. Menier frères;
5 demi, 10 quarts J. Hennessy;
4 demi, 3 quarts Martell;
9 do do H. Baron & Co;
5 demi, 7 quarts Otard, Dupuy & Co;
5 demi, 13 quarts Pinet Castillon;
24 quarts, 14 octaves St-Vincent;
50 octaves, 50 quarts A. Camus.
A vendre par HUG. ROUBEREAU & Co
26 oct—6 17 et 30, rue St-Louis.

Chemin de fer de Tehuantepec.

LES livres de souscription au capital de cette Compagnie sont ouverts, dans les bureaux No 61, rue du Camp.

La charte et le prospectus offerts à la signature des souscripteurs [illegible] en substance ainsi [illegible]:

Esquisse de la charte et organisation de la Compagnie du chemin de fer de Tehuantepec, qui sera établie à la Nouvelle Orléans.

1—Le capital est de neuf millions de piastres; un tiers de l'émission doit être remis à M. Hargous, comme paye suffisante, pour l'acquisition de sa concession, y compris les terres, privilèges, &c. Les six autres millions sont livrés aux souscripteurs, en actions de $100 chacune.

2—Dix piastres par action doivent être payées en souscrivant, dix piastres une année après, et le solde selon les ordres de la Direction. Aucun appel de fonds n'excédera dix piastres par action, et ne sera fait qu'après soixante jours d'avis. Il ne sera pas exigé plus de $30 par an.

3—Le but de la Compagnie embrasse la construction d'un chemin de fer à travers l'isthme de Tehuantepec, dont les points de départ et d'arrivée seront fixés sur le relevé du terrain, et la navigation par navires à vapeur des cours d'eau qui lient les points extrêmes du chemin, avec l'Océan Pacifique et le Golfe du Mexique, de bons ports devant être ouverts de chaque côté de l'isthme.

La Compagnie aura le pouvoir de pratiquer, quand elle le jugera convenable, un canal à travers l'isthme pour opérer la jonction des eaux navigables sur les deux côtés.

4—Les actions ne pourront être transférées que par une entrée sur les livres de transfert, qui seront tenus ouverts dans les villes désignées par la Direction. Il ne sera émis aucune action avant que le premier paiement, soit $6,000,000 n'ait été effectué intégralement. Les actions de M. Hargous seront émises au même jour que celles des souscripteurs payans.

5—Il sera nommé, pour recevoir les souscriptions à la Nouvelle-Orléans, des commissaires ayant pouvoir d'en désigner d'autres pour les villes et endroits qu'ils jugeront convenable d'ouvrir des souscriptions. Les livres resteront ouverts pendant un certain temps. Si le capital n'est point souscrit, les livres seront ouverts jusqu'à ce que le chiffre en soit complété. Si les souscriptions dépassent le capital, les souscriptions seront réduites en commençant par les plus forts.

6—La direction sera composée de treize actionnaires, possédant chacun au moins vingt actions. Les Directeurs éliront un Président et tous les employés de la Compagnie. Aussitôt que le capital entier aura été souscrit, les commissaires convoqueront, en en donnant avis dans deux journaux pendant dix jours, une assemblée des actionnaires pour élire la direction et organiser l'administration. Dans toutes les assemblées ou élections, chaque action aura droit à un vote, soit en personne, soit par procuration. La direction restera en place pendant une année, à dater de sa première réunion, l'élection de la Direction suivante devant avoir lieu un mois avant que l'année ne soit écoulée. Dans le cas où l'élection ne pourrait avoir lieu à l'époque fixée, la Direction siégeant alors continuera ses fonctions jusqu'à ce qu'une élection ait été faite. [illegible] des règlements. Sept directeurs présents formeront un nombre suffisant pour vaquer aux affaires. La direction remplira elle-même les vacances qui pourront avoir lieu pendant l'année.

7 La Direction pourra, à son choix, forcer le paiement de tout appel de fonds, ou confisquer les actions de tout souscripteur en défaut, après un certain délai fixé par les règlements.

8—La Compagnie sera mise en possession de tous les droits et se substituera à tous les devoirs et obligations de M. Hargous, en sa qualité de détenteur de la concession accordée par le gouvernement mexicain, elle exécutera intégralement le contrat passé entre M. Hargous et le comité permanent.

9—Il ne sera déclaré aucun dividende jusqu'à ce que le tiers des souscriptions soit payé. Il ne sera pas vendu de terres avant l'expiration d'une année après la première réunion des Directeurs. Dans le cas où un dividende serait déclaré, soit de ventes de terres, soit de toute autre source avant l'achèvement de tous les travaux entrepris par la Compagnie, (ces travaux ne devront être considérés comme achevés que lorsque le chemin de fer sera en pleine opération, [illegible] à la vapeur) il ne sera pas payé à ceux des actionnaires en retard, mais il sera porté à leur crédit, à compte de la balance due. Ces dividendes seront payés à M. Hargous, dont les actions sont payées en plein. Aucun actionnaire, en défaut sur appel de fonds, n'aura droit au dividende [illegible], pendant qu'il restera en défaut. Il ne sera payé à M. Hargous de dividende que dans la proportion des autres actionnaires.

10—Le transfert opéré par M. Hargous porte pour condition qu'il sera dépensé au moins un million de par an sur le chemin jusqu'à ce qu'il soit achevé. Cette clause ne s'applique pas à la première année, pendant laquelle les relevés et autres ouvrages préliminaires n'exigeront pas une aussi forte dépense, ni à toute autre année où des causes indépendantes du contrôle de la Compagnie pourront s'y opposer.

11—S'il devenait nécessaire de contracter un emprunt, il sera basé sur une émission de bons portant hypothèque sur les terres, &c., mais cet emprunt ne devra jamais excéder la moitié de la somme payée par les souscripteurs, et jusqu'à ce que les actions des actionnaires soient encaissées, les actions de M. Hargous ne supporteront aucune partie de l'emprunt. Il ne sera contracté aucun emprunt avant que la somme de deux millions ait été payée.

Tout [illegible] pendant [illegible], sera appliqué à l'extinction du dit emprunt.

12—La somme avancée par les citoyens de la Nouvelle-Orléans, pour défrayer les dépenses préliminaires, sera remboursée par la Compagnie, selon les conditions de la souscription.

13—Les actions provisoires, souscrites par anticipation avant la formation de la Compagnie, seront considérées comme ayant été faites sous l'empire de cette charte, et le paiement de cinq piastres fait pour hâter les travaux par l'exécution du relevé de la route sera porté au crédit des souscripteurs comme à compte sur le premier paiement de dix piastres exigé par la charte au moment de souscrire.

M. Benjamin a rapporté le Prospectus suivant:

Prospectus

Nous soussignés souscrivons pour le montant d'actions inscrit à notre nom, au capital de la Compagnie du chemin de fer de Tehuantepec, qui doit s'organiser sur le plan exposé dans l'esquisse ci-annexée.

Les conditions de cette souscription sont:

1—Les cinq piastres payées sur chaque action formeront un à compte sur le premier paiement exigé des souscripteurs par la charte proposée.

2—Dans le cas de quelque changement important dans les clauses de la dite charte, tout souscripteur qui n'approuverait pas ce changement aura le droit de retirer sa souscription et de recevoir les cinq piastres par action qu'il dépose maintenant.

3—La somme réalisée en ce moment est destinée à défrayer les dépenses du relevé de l'isthme par le major Barnard, ou par tout autre ingénieur que le Comité Permanent pourrait employer à son défaut. Le dit comité devra surveiller et contrôler toute dépense préliminaire.

Les bureaux seront ouverts pendant les heures ordinaires de travail.

PETER CONREY, Jr.,
Président du comité Permanent.
par B FALLON, Secrétaire. 27 oct—1m

I. O. O. F. Loge de l'Etoile Polaire No 19.

LES Membres de cette Loge sont notifiés que les séances régulières auront lieu jusqu'à nouvel ordre tous les mercredis à 7 heures du soir à la salle Washington, 3me Municipalité, entre les rues Mandeville et Marigny.
Par ordre du N. G.
ALPH. CANONGE, Secrétaire.

AVIS—Le public est prévenu de ne pas recevoir ni négocier deux billets tirés par moi, de la somme de mille piastres chaque, datés en janvier, (je crois que c'est le 11) lesquels sont frauduleusement retenus par J. Levistone, courtier, bien que ce montant soit payé par des billets qui lui ont été remis pour faire escompter.
Y-oct—3 ROBERT MURPHY.

VIN ROUGE ET BLANC—50 barriques vin de St Julien Médoc, 140 do do Château Grimont, 10 do vieux St Estèphe et Pauillac 1841, 10 do do Tuyac 1844, 150 barils vin blanc, 300 caisses vin St-Julien Médoc, 100 do Muscat de Frontignan, 30 do vieux Margaux 1841, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
28 oct 27, rue St-Louis.

HUILE D'OLIVE, Marcellin Sue—300 paniers de douze bouteilles vingt-quatre onces, 100 do de vingt-quatre demi do, 50 do douze demi do, à vendre en magasin par
PAUL JUGE FILS & Co,
28 oct 27, rue St Louis.

BOUTEILLES, DAMEJEANNES ET BOUCHONS—100 paniers de 100 bouteilles vides, 300 damejeannes de cinq gallons, 400 do deux gallons, 400 do un gallon, 10 balles de 600 bouchons à damejeannes, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
28 oct 27, rue St-Louis.

VIN DE MARSEILLE—50 barriques, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
28 oct 27, rue St-Louis.

PORTO, MADÈRE, EAU DE VIE, etc—50 barils Madère, 50 do Porto, 20 quarts eau de vie fine champagne, 100 paniers champagne cordon bleu et belle créole, 20 caisses absinthe, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO.,
28 oct 27, rue St-Louis.

EAU DE VIE—300 futailles eau de vie de différentes marques, sous les clés de la Douane, à vendre par J. & J. TARDOS,
28oct 31, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE.—300 paniers vin de champagne *Marque de Fer*, qualité très supérieure, en magasin et à vendre par
J. & J. TARDOS,
28oct Vieille Levée 31.

PORT WINE.—100 barils Port wine, sous les clés de la Douane, à vendre par J. & J. TARDOS,
31, Vieille Levée.

VINS EN CAISSES—200 caisses vin rouge Haut Talence, de qualité supérieure, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS,
28oct 31, Vieille Levée.

EAU DE VIE DE COGNAC—3 barils Jean Louis 1795, 2me preuve très supérieure en qualité, 8 do do do; 23 do J. Braud, en débarquement du navire Maréchal Ney, à vendre par
J. & J. TARDOS,
28 oct 31, rue de la Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE—3 caisses de 50 boites chaque marque Camus; 30 de 100/2 do do do, 25 do 100/4 do do do, en débarquement du navire Maréchal Ney, et à vendre par
J. & J. TARDOS,
28 oct 31, rue de la Vieille-Levée.

MOUTARDE DIAPHANE—1 caisse contenant 100 flacons moutarde Diaphane, en débarquement du navire Maréchal Ney, et à vendre par
J. & J. TARDOS,
28 oct 31, rue de la Vieille-Levée.

VIN ROUGE en caisses (au drawback)—607 caisses vin rouge Margaux Médoc, en débarquement du brick Marshal Ney, de Bordeaux, et à vendre par
28 oct J. & J. TARDOS.

EN débarquement du navire Charlemagne, du Havre:
50 paniers champagne en grandes et demi bout.
800 boites sardines à l'huile de la nouvelle pêche; 800 demi boites do do.
28 oct P. LONGIS, 47, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux: 50 barils vin blanc Sauterne;
50 barriques vin rouge;
5 demi barriques vin supérieur pour famille.
P. LONGIS,
28 oct 47, rue de la Vieille-Levée.

VIN DE PORTO ET MADERE—D'importation directe:
600 barils vin de madère marque F. Grausset;
600 do do do do do do;
500 do do do do Mt. Raig;
400 barriques vin Roussillon de F. Durand.
28 oct P. LONGIS, 47, Vieille-Levée.

A VENDRE—Par le soussigné—50 quarts cognac;
50 do vin blanc à liqueurs;
50 do do;
50 barriques vin rouge Bordeaux;
10 do do extra fin;
100 caisses vin St-Julien;
25 do vin blanc à liqueur;
25 do vin Hermitage.
P. LONGIS,
28 oct 47, rue de la Vieille-Levée.

EN déchargement du navire Fornez, de Marseille: 30 barriques vin rouge Bergasse.
18 oct P. LONGIS, 47, Vieille-Levée.

SUCRE—Blanc de la Havane, qualité supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES,
18 oct No 3 rue Front.

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast.
26 oct—1☞ McDOWELL, MILLS & CO.

AUX DAMES—Mantilles françaises noires et en couleur, une correspondance et une importation A MOITIE PRIX.
Des articles et dessus reçus en consignation et à vendre immédiatement chez NOLAN,
26oc—6f Encoignure Chartres et Canal.

Nègres du Maryland et de la Virginie.

VENANT d'arriver et à vendre à mon *Etablissement No 15, rue de l'Esplanade*, CENT TRENTE NÈGRES, importés de Baltimore, comprenant un choix de bons nègres de champ, domestiques, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, couturières, forgerons, charpentiers et un bon ingénieur. Le tout à vendre pour du comptant ou des acceptances de ville. Les personnes qui désirent faire des acquisitions, sont invitées à venir me voir, car je suis décidé à vendre à bas prix.
26oct—6m J. M. WILSON.

Ecole de Danse.
A L'HOTEL SAINT-LOUIS.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de cette ville, qu'elle va ouvrir son ACADÉMIE DE DANSE dans la salle de l'Hôtel St Louis. Toutes les danses les plus nouvelles pour cet hyver seront enseignées. Mlle Vincent donnera toutes les deux semaines un BAL D'ENFANTS, et toutes les deux autres semaines un bal pour les élèves de la première classe.

PRIX—Pour 12 leçons données à l'école, $6; en classe privée de 4 ou 8 élèves, $4 chaque, pour 10 leçons. Pour un ou deux personnes $1 par leçon.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de Danse, les mardi, mercredi et samedi, à 4 heures pour les demoiselles et à 8 heures pour les messieurs. L'école commencera le 12 novembre.
26 oct—4m

Aux Jardiniers fleuristes.

A LOUER pour le 20 décembre prochain,—Une grande propriété, située au faubourg Washington, quartier Lesseps, faisant face au chemin de fer du Golfe du Mexique, comprenant tout un îlet, avec toutes les dépendances, maison, cuisine, écurie, remise, serre chaude et une grande quantité de plantes, arbres fruitiers, etc.
S'adresser à A. C. TREMOULET,
26oct—15f 74, Bienville.

EN débarquement du steamer Pacific,—2,000 sangsues Hongroises, première qualité, en baquets de 500 chaque.
1,000 sangsues Suédoises, première qualité, à vendre par A. BLACHE,
26 oct—6 39, rue de la Vieille-Levée.

DRAPS ANGLAIS—Cinq balles draps supérieurs de Yorkshire, venant d'arriver et à vendre par McDOWELL, MILLS & Co,
26 oct 90 rue Gravier.

VIN ROUGE—37 barriques vin rouge St Julien, en débarquement du brick Marshall Ney, de Bordeaux, à vendre par AUG MOLIER,
26oct—6t 90, rue St Louis.

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—6,000 demi et quart boites sardines à l'huile de la nouvelle pêche, de la marque bien connue B Guilloux, et à vendre par AUGUSTE MOLIER,
26oct—6f No 90, rue St Louis.

E. J. HART. J. N. MARKS. B. B. HART.
E. J. HART & Co,
79, rue Tchoupitoulas,
NOUVELLE-ORLEANS,
Groceries en gros et en détail, Drogues, Papier.

L. BINOCHE,
30, Rue de Chartres, encoignure Douane,

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand choix de marchandises d'automne et d'hiver, consistant en indiennes françaises, cachemires unis et imprimés, mousselines de laine, tartans, satins, serge, linon et batiste, lingerie en tout genre, corsets, manteaux et mantelets, châles cachemires, &c. &c., qu'il offre à vendre aux prix les plus modérés.

Incessamment, ouverture d'un ATELIER pour la confection des MODES.

Attendu par les prochains arrivages, un magnifique assortiment de CHAPEAUX, coiffures, rubans, fleurs, &c. &c., que les dames sont priées de vouloir bien visiter avant de faire leurs achats. 21oct—6

Bureau des Inspecteurs de Tabac de la Nouvelle-Orléans.

16 octobre 1850.

TOUTES les personnes intéressées au magasinage des tabacs dans les entrepôts VIRGINIA, OREGON et FIRE-PROOF, de la rue [illegible], sont par le présent notifiées que ces tabacs seront immédiatement transférés aux entrepôts pris à bail par le nouveau bureau d'inspecteurs de Tabac, savoir: les entrepôts Commercial, de la rue Hunter, Madame Fouché, Hollis, [illegible], Head et Triangle, [illegible].

Le bureau informe respectueusement le public, qu'il est prêt à recevoir et emmagasiner du Tabac, comme précédemment.
19 oct—6 WALTER TURNBULL, président.

M. RECKENDORF, récemment nommé agent à la Nouvelle Orléans et pour le Sud, de la poudre magnétique de E. LYONS, pour la destruction des cafards, fourmis, mouches, moucherons et autres insectes, ainsi que des punaises, Lyons, pour la destruction des rats et souris, désirant faire connaître la propriété de cette précieuse découverte, offre de débarrasser les maisons, bateaux, etc., de tous ces insectes pour un temps donné. Il ne prendra rien pour sa peine. Le prix de la poudre seulement est exigé et employé devant les personnes. Cette poudre ne contient aucun poison et peut être employée sans crainte. [illegible] garde-manger, cuisines, etc. L'effet est évident cinq minutes après l'application. Les personnes désirant les services de M. R. sont invitées à faire leurs demandes avant 9 heures du matin, ou de 3 à 5 heures du soir, [illegible] par lettre à
B. RECKENDORF, 9 rue Canal, au premier.
Constamment—comptant
A vendre chez J. WRIGHT & CO.,
22 oct—3m 131 rue Chartres.

CHANGE SUR PARIS—A vendre par DOMINIQUE LANATA,
21oct Nos 9 et 10, Jefferson.

Aux Marchands de Modes.

2,000 PIÈCES RUBANS No 12, magnifiques en dessins et en qualités, à vendre par T. F. MINVIELLE,
23 oct—1m 66 Chartres, Enc. Bienville.

Orleans High School.

ERASTUS EVERETT, A. M., principal et propriétaire. L'année scolaire de 1850—51, a commencé le 1er octobre. Cette institution offre aux élèves de remarquables avantages pour l'étude des langues anciennes et modernes.

De nouvelles améliorations ont été faites aux bâtisses et aux cours de récréations, et l'établissement est parfaitement disposé pour les pensionnaires et externes.

Pour plus amples informations, s'adresser au principal, sur les lieux, No 57 et 58, rue Esplanade.
22 oct—2m

Bureau de Courtage!

☞ HENRY LEGENDRE a transporté son bureau rue St-Louis, près de la Bourse St-Louis. Il s'occupera de l'escompte de billets à ordre, prêts sur hypothèque, de ventes et d'achats des obligations des 1re, 2me et 3me municipalités. 18oct—1m

A VENDRE en débarquement du navire Ella, de Bordeaux,
50 caisses fromage Tête de Maure,
27 barils vin blanc Barsac,
18 barils vinaigre,
Par DUBUCH FRERES,
11 oct 77 St Louis, entre Royale et Bourbon

FOIN—800 balles foin du Nord, à bord du navire Clifton, de New-York, poteau No 2, seconde municipalité, à vendre par
J. W. STANTON & CO,
12 oct Coin Magasins & Lafayette.

Broderies Suisses.

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre:
2 caisses broderies, bandes, entre deux, robes, &c à vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
30 sept rue Royale, 103.

Marchandises Suisses.

PAR le navire Brunswick, du Havre—14 caisses mousselines, unies, imprimées, et à rideaux.
Ces marchandises conviennent pour le marché mexicain, et seront vendues au drawback, à vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
27 sep rue Royale 103.

BOUTEILLES VIDES—10,000 bouteilles vides de Bordeaux en débarquement du navire Claiborne, à vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
18oct Rue Royale, 103.

P. et E. Reilly et Co,
Encoignure Royale et Canal,

AYANT reçu par les derniers arrivages d'Europe le complément de leurs marchandises d'hiver, offrent en vente un choix d'articles de nouveauté, sur lesquels ils appellent respectueusement l'attention des dames et de leurs amis.

Soieries:
Pampadours, chinées, moirées, etc.
Armures, gros d'Afrique, Royales, etc.
Satin de Chine, popeline, gros du Rhin, etc.
Châles, poil de chèvre, [illegible], etc.
Crêpe de Paris, foulard uni et imprimé, etc.
Foulard Alboni, grenadine impériale, etc. 21oc

P. & E. REILLY & CO.,
Encoignure Royale et Canal,
Confection française.

MANTEAUX en velours, garnis de cygne.
do do de vraie fourrure,
do cachemire garni de pluche-thibet,
do d'enfants en velours, garni d'hermine,
Sorties de bal cachemire et cygne,
Mantelets ouatés et non-ouatés, de coupes nouvelles.
Paletots cois de feu, basquines, etc. 21oct

P. & E. REILLY & Co.,
ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL.
Etoffes à Rideaux et Tapis.

Damas 8/4 laine et soie; do 4/4 tout coton;
do 8/4 laine et fil; idem 4/4;
Franges, Passementerie, Glands et Tresses;
Rideaux mousseline brodée depuis $2;
do Dentelle, article nouveau;
Portières do très riches;
Baise imprimée de 6/4 à 14/4 de large;
Foyers laine douce (article français);
Tapis de table et de pianos (nouveauté);
AUSSI:
Un magnifique assortiment de Broderies,
Mouchoirs, Cols, Pèlerines, Robes de bal;
Manches, Manchettes, etc;
Dentelles de laine noire et couleurs;
Garnitures de robes en passementerie;
Galons et passementerie pour confection, etc. 21 o

Encore des marchandises nouvelles.

C. M. SIMPSON,
No. 50, RUE DU CANAL,

VIENT de recevoir par le steamer Pacific, un assortiment complet de marchandises du dernier goût et de la dernière importation, savoir:
Mantelets et Visites, noirs et en couleur, de la dernière mode;
Mérinos Français, couleur assorties;
Bombazine et drap de Canton;
Mérinos Anglais;
Cachemires et mousselines de Laine;
Soieries noires et en couleurs;
Bas en soie, Mérinos et coton;
Chemises de peau pour dames et enfans;
do do pour hommes;
Flanelle et couvertures de laine;
Un assortiment complet de galons et de boutons en soie, couleurs variées.

Au prix de Boston:
Un assortiment complet de cotons pour draps et pour chemises des meilleures manufactures du Nord.
C. M. SIMPSON,
24 oct 50, rue du Canal.

CHANGE SUR LONDRES—A vendre par DOMINIQUE LANATA,
2 oct Nos 9 et 10, Jefferson.

PICADURA—5 barils de 1re qualité, à vendre D. BORRIO Jn.

LEGION DE LA LOUISIANE.
ESCADRON DE CAVALERIE.

D'APRÈS les ordres du Brigadier-Général commandant la Légion, l'escadron montera à cheval et se réunira sur la Place d'Armes jeudi 7 novembre prochain, à trois heures et demie de l'après-midi.
Equipement complet.
Par ordre du lieutenant colonel.
26oct AUGUSTIN VIAVANT, Adjudant.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
ATENCION.

La Compañia tomará las armas y uniformada, con pantalon blanco, se reunirá en el paraje acostumbrado el viernes proximo 1o de Noviembre, a las 3 1/2 de la tarde para dirigirse al cementerio Catolico No 1 y tributar el debido homenaje a la memoria de nuestros Compatriotas de armas difuntos, cuyos restos se hallan depositados en el panteon de la Compañia.

Tanto a los miembros activos como a los honorarios se les recomienda la mas puntual asistencia a la hora indicada.
De orden del capitan.
oct26 CAYETANO PACHE, sargento 1o

FOIRE—Au nom de l'ASYLE DES ORPHELINS CATHOLIQUES, une foire sera tenue par les Dames de cette ville, vers le milieu de décembre prochain, à l'ARMORY HALL, rue du Camp.
Les contributions du public seront reçues avec reconnaissance au No 75, rue de Chartres. On les sollicite respectueusement. 24oct1☞

P. MALLARD,
No 67, RUE ROYALE.

IMPORTATION directe de France, par les navires Brunswick, Magnolia et Béatrice du Havre.

MEUBLES—Secrétaires, fauteuils, prie dieu, canapés, tête-à-tête, du marquise, console, jardinières, etc.

RIDEAUX—stores, étoffes à meubles et à rideaux de toutes sortes, franges, glands, torsades et passementerie.

Porcelaine de Sèvres et de Saxe, cristaux de Venise et objets de fantaisie et d'art, papier mâché, bronzes, statuettes, pendules, garnitures de cheminée, vases, flacons, coupes,—Services de table pour dîner, déjeuner et thé.

LAMPES—Carcel, modérateurs, et autres, montées sur bronze et porcelaine, article tout nouveau.

SPECIALITE—Importation de belles et riches glaces de Paris, [illegible].

TAPISSERIE—P. Mallard entreprend tous les travaux de tapisserie, décoration, etc, aux prix les plus modérés.

☞ *Bals et soirées*—On trouvera chez lui à louer de riches banquettes garnies en velours, lustres, candélabres, etc., à des conditions avantageuses.
16 oct—1☞

Demande d'une bonne Cuisinière Française

ON demande immédiatement une bonne cuisinière Française pour une grande famille. S'adresser au No 43 rue des Remparts, entre Bienville et Douane.
Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes recommandations. 25oct

A VENDRE.

UNE jeune griffonne de 22 ans, avec son enfant de 2 ans. Cette esclave est pleinement garantie, elle est très bonne blanchisseuse et repasseuse de fin, très bonne domestique de maison et un peu cuisinière.
S'adresser au No 22, rue St-Louis. 25 oct

AVIS—Les héritiers des successions A. Lacour alias Régis et M. P. B. Duval, sa veuve, sont priés de passer à notre bureau pour affaires qui les intéressent. EUG. ROCHEREAU & Co,
25 oct 17 et 19, rue St Louis.

GANTS POUR DAMES, par le *Palmetto*—Gants noirs, blancs, couleur claire et foncée de la dernière importation et première qualité.
25oct—6t C. M. SIMPSON, 51, rue du Canal.

A VENDRE—En débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux
80 barriques vin rouge bon ordinaire.
Par L. MAJESTE & J. CLAUZURE,
46, Vieille Levée, entre St Louis
19 oct et Conti.

Habillements confectionnés.
No 9, Rue des Magasins.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de New-York un magnifique assortiment d'habillements confectionnés exprès pour le commerce de cette ville, et se composant en partie comme suit:

Redingotes olives, noires, bleues, vertes et brunes, sacs et paletots fantaisie, paletots drap, habits en couverte, macinaw, habits et redingotes en draps fantaisie, de toutes couleurs et qualités; pantalons noirs en cuir, laine et casimir; pantalons fantaisie, à raies, à carreaux, pantalons fantaisie satin et satin laine de toutes genres, gilets noirs en satin, gros de Rhin et cachemires, gilets en soie de toutes qualités, manteaux noirs et couleurs, à vendre par BACH BARNETT & Co.,
16oct 9, rue des Magasins.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—Noirs, perles, bruns et en soie, Buena Vista, et à vendre par BACH BARNETT & Co.,
16oct 9, rue des Magasins.

NOUVELLEMENT arrivés et à vendre,
25 douzaines Têtes de Mort,
Jambons de Westphalie,
Beurre de Normandie,
125 caisses vin de famille,
500 livres saucissons de Boulogne, 1re qualité,
300 do do d'Arles,
25 caisses prunes à l'eau-de-vie, et un assortiment complet de groceries pour famille.
JEAN PISSE,
16 oct Encoig. Royale et St Pierre.

Pour la Toussaint.

COURONNES ET BOUQUETS d'immortelles, FLEURS ET GUIRLANDES de roses blanches à feuilles d'argent et autres, en débarquement du navire BEATRICE du HAVRE, et à vendre au
THREAD & NEEDLE STORE,
5 oct—1m 53, rue de Chartres.

C. GODIN.
LIBRAIRE RELIEUR ET PAPETIER
133, *rue de Chartres.*

ABONNEMENTS à la collection, [illegible]
Do à l'Echo des Feuilletons
Do au Magasin Pittoresque
Do à la Revue Pittoresque
Do au Journal des Jeunes Filles
Do au Journal des Tailleurs
Do au Journal Médico-chirurgical
Do à la lecture $1 par mois. 25oct—6

EN débarquement du navire Maréchal Ney, de Bordeaux
[illegible] barriques vin rouge St Julien Médoc,
67 barils vin blanc Haut Sauterne,
203 caisses vin rouge, à vendre par
X. LAMBERT,
25 oct 82, rue des Magasins.

Ganterie et Bonneterie anglaise, Laine et Coton.

REÇUS par le navire Huguenot, de Liverpool, et à vendre par E. TATOUT & CO., 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse,

Grands bas de laine, gris, noirs et blancs, pour hommes, femmes et enfants, bas coton, blancs, écrus, gris, mêlés et noirs, chaussettes coton, laine et mérinos, pour hommes et enfants, gants laine flosele et coton, diverses couleurs, 400 douzaines bottines laine, pour petits enfants.

Ils ont toujours en main les articles de fantaisie français, allemands et du Nord, qu'ils vendent aux prix les plus modérés, et attendent incessamment par les navires Arcadia et Old England, du Havre, un assortiment de marchandises de Paris, ainsi qu'une grande variété de jouets d'enfants par les premiers arrivages de Brême. 21 oct

Jambons de Westphalie.

REÇU directement par le navire Louisiana, de Brême:
100 Jambons de Westphalie, qualité supérieure,
50 barils harengs de Hollande, frais
24 do Caviar,
50 do sardels à la saumure,
150 8 fromage Sapsego,
150 8 saucissons de Brunswick
25 caisses fromage tête de Maure, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
24 oct encoignure Royale et Conti.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS.
H. HUARD,

No. 69, rue Commune, vis-à-vis le Hewlett's Exchange.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet d'habillements confectionnés en tous genres, choisis avec le plus grand soin et qu'il offre à des prix modérés; il ose en solliciter leur patronage se flatter de pouvoir satisfaire leurs désirs.

Le public est respectueusement prié de vouloir bien lui accorder son attention et d'examiner son assortiment, qu'il espère flattera tous les goûts.
23oct—1m H. HUARD.

Vente pour cause de départ.

D'UN MAGASIN DE GROCERIES bien situé et bien achalandé, un des mieux installés de la 1re municipalité.
S'adresser sur les lieux, rue Bourbon, entre St-Louis et Conti.
P. S. Le propriétaire fera un grand sacrifice pour traiter avant la fin du courant, et accordera des facilités pour le paiement.
25oct—5f H. GRENET.

ON demande deux ouvriers FERBLANTIERS. S'adresser rue de la Douane No 85. 25oct

CHARBON.—CHARBON.

CHARBON (cannel) Virginie, des mines de Peyton. Le soussigné agent pour la vente des charbons ci-dessus, informe ses amis et ses pratiques, et toutes les familles en général, qu'il a maintenant en main un grand stock de ce magnifique charbon, qu'il vendra en lots, à la convenance des acheteurs, mais non au-dessous de cinq barils. Les personnes qui se sont servies de ce charbon le déclarent égal, sinon supérieur au meilleur charbon cannel anglais. Les ordres laissés à mon bureau, 217, rue du Camp, ou à la boîte placée à la Banque de Horace Bean, No. 29, rue du Camp, seront remplis dans le plus bref délai.
N. B. Prix de ce charbon $1 le baril payable sur la livraison. MORTIMER TURNER & Co.
22oct—2m 217, rue du Camp.

CHARBON DE PITTSBURG—Passé au crible pour l'usage des familles en grenier ou en boucauts pour chargements, toujours en mains, à vendre par MORTIMER TURNER & Co,
22oct—6f 217, rue du Camp.

CHARBON ANTHRACITE—En grenier, et boucauts préparé pour les familles, et à vendre par MORTIMER TURNER & Co,
22oct—6f 217, rue du Camp.

Charbon Cannel Anglais.

100 TONNEAUX à bord du navire Huguenot, en déchargement au poteau No. 2, 2me municipalité, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs, à des prix réduits en prenant sur le lieu par MORTIMER TURNER & Co,
22oct—6f 217, rue du Camp.

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS.—3-4 caisses en déchargement des navires Hope, Mary Glover, Shirley Galena et [illegible], à vendre par G W DUNBAR,
19 oct 5 rue des Magasins.

CHAUX.—3,000 barils chaux de Thomaston, en déchargement de la barque A. H. Kimball et du brick S. L. R. [illegible], à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
24oct 98, rue des Magasins, et Maison Rouge.

A VENDRE en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux,
30 caisses de 12 bouteilles FRAISES au jus de Jn. PERRAU, de la NOUVELLE RÉCOLTE,
10 caisses framboises au jus, do, do, do.
60 caisses de 100 1/2 et 100 1/4 boites sardines à l'huile, de Jn. PERRAU, de la NOUVELLE PÊCHE,
10 caisses CHAMPIGNONS AU NATUREL ET PETITS POIS de Jn. PERRAU de la NOUVELLE RÉCOLTE.
Par LOREILHE & CO.,
24 sept Encoig. Royale et Douane.

A LOUER—[illegible] No 16, des maisons [illegible] rue de Chartres [illegible]. S'adresser à BOISSE & PINAUD.
18oct—1☞

A LOUER—Une maison en briques No 112, rue St Philippe, entre Bourbon et Dauphine, contenant [illegible] appartements, [illegible] cabinet et [illegible] belle cour, hydrant, etc. On en donnera possession le 1er novembre prochain. S'adresser à PABLO CECPI, No 13, Vieille Levée.
14 oct—1☞

A LOUER—Deux belles maisons [illegible] en briques ayant toutes les commodités, portant les Nos [illegible] de l'encoignure Hôpital. Possession [illegible] le 1er octobre prochain. Pour [illegible] s'adresser à Laborde et Xiques, No [illegible] Canal et [illegible]. 14oct

A LOUER—(Possession pourvu que [illegible]) née le 1er novembre prochain [illegible] maisons de résidences [illegible] sur la rue de l'Esplanade, entre Royale et Condé, [illegible] municipale.
Aussi: Le magasin No 43, rue [illegible], à partir de l'encoignure de [illegible] Gravier, actuellement occupé par M. [illegible]. S'adresser à EDWARD BARNETT,
4oct1☞ 21, rue Conti.

MAISON A LOUER.

Une maison basse, située rue de Craps, entre Union et Bagatelle, ayant salon et salle à manger, avec portes à coulisses, trois chambres à coucher, galerie et cabinet, grande cour, un jardin et bien briquetée, cuisine à étages, écurie et remise. S'adresser chez LORNE & FROIS,
17 oct 14, rue du Canal.

MADAME DE PONTALBA [illegible] ville, recevra les personnes qui se rendront à la voir pour la location de ses maisons. Son adresse est le No 5 sur la rue St Pierre, [illegible] Levée, maison Pontalba.

COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON A VAPEUR DE LA LEVÉE.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires aura lieu le lundi, 4 novembre, à 4 heures [illegible] au bureau de la Compagnie. F. J. FORSTALL,
19oct—au 4n Secrétaire.

AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la goélette STE ANNE EMMA, sont priées de les présenter à C. H. NOBLE,
4 oct—9f No 9, Nouveau Bassin.

F. FRYER,
Encoignure Royale et Bienville.

RAPPELLE aux dames l'ouverture de son magasin de la rue de Chartres, [illegible]. Elles y trouveront comme à l'ordinaire les plus belles nouveautés de Paris qui [illegible] par les navires [illegible], Brunswick, Magnolia et Béatrice. L'arrivée du [illegible] grand viendra sous peu compléter son assortiment.
21 oct 1☞

13 RUE CHARTRES 14

P. W. WOODLIEF,

VIENT de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique choix de MARCHANDISES SÈCHES D'AUTOMNE et d'hiver comprenant un assortiment complet. M. W. a pris des arrangements tels avec le Nord, que chaque steamer lui apportera un nouveau des plus beaux articles de fantaisie [illegible] manufacturés. Il espère que sa longue habitude des affaires, (son magasin est établi depuis plus de [illegible] ans dans cette rue) lui a donné les connaissances nécessaires pour choisir un assortiment [illegible] acheteurs, et il appelle, avec confiance, l'attention de sa clientèle, des étrangers et du public en général, sur le magnifique stock qu'il a en magasin. Les articles suivants sont presque tous d'importation récente:

Poult de soie Chine 4/4 article supérieur, nouvellement importé,
Soieries couleur changeantes [illegible] do
Satin de Chine 3/4 et 7/8 [illegible]
Satin Pomarré 4/4 [illegible]
Broché et brodé Jenny Lind, [illegible]
Velours Pomarré, couleurs assorties, do
Soieries brochées, damassées et brochées [illegible]
Satin tour de chou 4/4 do
Velours épinglé couleurs assorties do
Grenadines unies, brochées et brodées do
Satin blanc et en couleur, article supérieur,
Quelques pièces lasting Bishop 4/4,
Un bel assortiment de soieries chinées pour dames, [illegible] rayées,
Soieries chinées unies et à carreaux, différents genres,
Cachemires imprimés, brochés et brodés,
Mousselines de laine différentes couleurs,
Do mérinos français et anglais, très beau
Alpaccas noirs et en couleur, nouveau genre,
Bombazine, drap de Canton, pour deuil [illegible]
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Un grand assortiment de gingham [illegible]
Mousselines suisses, de l'Inde, livres et Nansouk
Do brodées, mull et batiste.

ARTICLES POUR RIDEAUX.
Mousselines et dentelles brochées et brodées supérieures, nouveaux genres, et damas [illegible] très riches; satin damassé et laine et coton.

TOILERIE.
Toiles écossaises, d'Irlande et d'Allemagne, assortiment de toutes qualités. Toiles à draps 6, 10 et 12/4. Do taies d'oreillers, bel article.
Aussi—Un grand assortiment de service de table à nappes, damassés, quelques une très grandes.

MARCHANDISES POUR PLANTATIONS.
Cet assortiment comprend tous les genres de [illegible] ceyes, jeans, kerseys, flanelles, chemises de [illegible], chaussettes et couvertes françaises, les prix [illegible] des qui sont offerts sur ce marché, sur lequel on appelle l'attention des acheteurs.

GEORGE Y BRIGHT,
Encanteur et Estimateur.
Bureau, No 3, rue St Charles, au Premier.

INFORME le public et ses amis qu'il a repris son ancienne profession d'encanteur. Il apportera une attention toute particulière à la vente des propriétés foncières, soit en vente publique ou à l'amiable, ventes de successions, de sociétés, [illegible] propriété. Il se chargera aussi de [illegible] sur les sujets de l'assessement [illegible] à la Nouvelle-Orléans, [illegible] qui voudront bien [illegible] pour leur agent.

A vendre pour cause de départ.

PLUSIEURS bons domestiques de maison, [illegible] nombre desquels se trouve la famille d'une négresse âgée de 35 ans, avec ses enfants âgés de [illegible] ans. Ces esclaves sont vendus [illegible] pour cause de départ seulement et sont des domestiques de confiance.
Aussi—Un joli mobilier convenable pour une petite famille, comprenant un service d'argenterie, [illegible]—Une collection d'arbustes et de fleurs [illegible] pots et en terre.
Le tout sera vendu en bloc ou par portion [illegible] à l'encoignure des rues Conti et [illegible] du côté de la Chapelle.
14 oct—2fm jusq 31

Papiers Peints.
DELCROIX, 106, rue de Chartres.

REÇOIT par les navires Brunswick et Magnolia, du Havre, un très grand assortiment de PAPIERS PEINTS, qu'il offre aux entrepreneurs et au public en général, aux prix les plus réduits.
On trouvera chez lui tout ce qu'il y a de plus nouveau en ce genre, papiers communs, papiers satin, papier glacé, doré, &c, bordures ordinaires, décoration veloutée, paysages, histoire, bataille, [illegible] pire, grande marine, journées de Paris, &c. &c. de fil, nouveau genre, devants de cheminées, [illegible] THES, MARBRES, BOIS VARIÉS, [illegible] TURS, &c.

THOMAS C. PAYAN & Co,
10, RUE DU CANAL, 10.
Marchands, en gros et en détail, d'habillements confectionnés.

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 31, [illegible] au premier, Newark, N. J.
24 avril—1an

MAGASIN DE CIGARES DE
LANFRANCO.
Rue St-Charles, No 22.
4sept—1an

Changement de domicile.

J. M. CABALLERO, a transporté son [illegible] du No 32, Vieille Levée, au No 36 de la [illegible] rue, entre celles de la Douane et Bienville.
14 oct

Chassaniol et Boulenger,
Encoignure Chartres et Conti,

AYANT reçu et débarqué des marchandises du navire Béatrice, offrent à leurs clients de la ville et de la campagne [illegible] aux prix les plus modérés: Boucles de ceinture [illegible] et autres [illegible] cols, peignes, [illegible] broderies et garnis de dentelle, bonnets d'enfants, cravattes satin, noires et [illegible]; [illegible] peignes de toutes sortes, [illegible] quincaillerie, [illegible] etc. etc.
Par le Médiator et Galena, de New York, dentelles, torchons et autres, épingles et aiguilles de tous numéros, cordes à jouer, cordons de souliers [illegible], à lettre, do fil [illegible], etc. etc. 16oct

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montées sur bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, article pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées, huile [illegible] camphine, gaz pour lampes. Vient [illegible] vaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège, bains de pieds, baquets, installation de bains [illegible] parisien, couvertures en zinc, garanties [illegible] ouvrage de bâtiments en tous genres.
23 oct—a

POIVRE ET GINGEMBRE—150 sacs en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
23 oct 29 Vieille Levée

CHANDELLES—400 caisses de Bedford & Judd, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
23 oct 29 Vieille Levée

BLANC DE PLOMB—2000 barillets pur, No 1 et première qualité, à vendre par W. F VREDENBURGH & Co.
23 oct 29 Vieille Levée

WHISKEY—30 barils vieux Monongahela, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
23 oct 29, Vieille Levée

VIN DE BOURGOGNE—100 quarts vieux Bourgogne des trois grappes, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
23 oct 29 Vieille Levée

MASTIC—50 barils et vessie, à vendre en magasin par W F VREDENBURGH & Co,
23 oct 29 Vieille Levée

INDIGO—15 surons prime [illegible], en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
23 oct 29 Vieille Levée

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre:
100 caisses absynthe Ed. Pernod, avec étiquettes de la Croix Fédérale.
50 caisses absynthe Yenni Lecoultre, à vendre par N. DUDOUYT,
30sept 13, rue Toulouse.

A VENDRE—En débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux
50 caisses [illegible] à l'eau-de-vie,
50 do [illegible] do;
10 do [illegible] do;
N. DUDOUYT,
10 oct 13, rue Toulouse.